



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***21039897***Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur**23 MARS 2021**Greffe
Pour le GreffierN° d'entreprise : **0547 776 717**

Nom

(en entier) : **F.C.P.**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société privée à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Rue des Blés, 20 à 5640 GRAUX****Objet de l'acte : Démission d'un associé, cession de parts et mise à jour du registre des parts**

L'assemblée générale extraordinaire du 15 mars 2021 marque son accord à l'unanimité sur :

-La démission de Madame Hélène LISBET en tant qu'associée.

-L'A.G.E. entérine la cession de parts entre Madame Hélène LISBET et Madame Annie DESMET.

A la suite de cette cession, Madame Annie DESMET possède donc l'entièreté des parts de la société, soit 30 parts.

Le registre des parts est mis à jour pour attester du mouvement des parts.

Certifié exact,
Graux, le 15 mars 2021,
DESMET Annie, Gérante.

Déposé en même temps le procès verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 15 mars 2021.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 31/03/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).